



SERVICE
DÉCHETS



GUIDE DU COMPOSTAGE

Moins, c'est mieux !



Composter, c'est simple et économique ! C'est un geste responsable qui permet de rendre à la terre ce qu'elle produit.

Au 1^{er} janvier 2024, tous les producteurs de biodéchets, dont les particuliers, devront avoir mis en place des solutions de tri et de valorisation des biodéchets. Mauges Communauté vous accompagne dans la pratique du compostage.

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un processus de transformation de la matière organique par des micro-organismes (bactéries, champignons, insectes...) en présence d'air et d'eau. Il permet d'obtenir du compost qui s'utilise comme fertilisant pour le jardin.

Comment composter ?

- En tas.
- Avec un composteur fabriqué maison, acheté dans le commerce ou mis à disposition par Mauges Communauté. Renseignements auprès du Service Déchets.



Où et comment installer le composteur ?

- Dans une zone semi-ombragée.
- Sur une surface plane, en contact direct avec la terre.
- Facilement accessible.

Quand peut-on composter ?

Toute l'année !
Le compostage est toutefois ralenti en hiver quand les températures sont basses.

LES 3 RÈGLES D'OR DU COMPOST

1 ALTERNER LES APPORTS DE MATIÈRES HUMIDES (restes de repas, épluchures...) ET DE MATIÈRES SÈCHES (brindilles, broyat, feuilles mortes...)

🌿 Recouvrir les apports humides avec de la matière sèche ▶ Permet d'éviter les pontes indésirables de mouches et moucherons, et les mauvaises odeurs.

2 AÉRER LE COMPOST RÉGULIÈREMENT
par des brassages.

3 VÉRIFIER SON TAUX D'HUMIDITÉ
Il doit être semblable à une éponge utilisée pour essuyer la table. Il peut être arrosé si besoin.

Ce qu'il est possible de mettre dans un composteur

RESTES DE CUISINE = MATIÈRES HUMIDES



Épluchures de légumes et de fruits (y compris les agrumes)



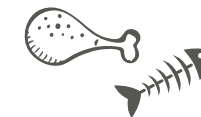
Restes de fruits pourris ou cuits



Marc de café et filtres, sachets de thé biodégradables



Restes de repas (légumes, pâtes, riz, pain, plats en sauce, produits laitiers...)



Restes de viande et de poisson avec os et arrêtes (en petite quantité, bien mélangés et recouverts de feuilles mortes)



Fruits de mer (en petite quantité, concassés et enfouis dans le composteur)

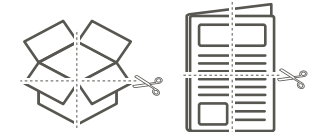
DÉCHETS NON ALIMENTAIRES = MATIÈRES SÈCHES



Tontes (en petite quantité) et fleurs fanées



Feuilles mortes, brindilles, bois broyé...



Papier journal et cartons en morceaux



Essuie-tout, serviettes, mouchoirs en papier



Litière biodégradable d'animaux domestiques herbivores (lapins...)



Coquilles d'œufs, de noix, de noisettes...

Ce qu'il ne faut pas mettre dans un composteur : TOUT CE QUI N'EST PAS BIODÉGRADABLE



Poussières d'aspirateur,
balayures, mégots, gravats,
plastiques, litières minérales...



Produits chimiques,
papiers graphiques
(prospectus, publicités)...



Charbon de barbecue,
couches culottes,
déchets médicaux...

Quelques précautions

Pour obtenir un compost de qualité sans désagrément, observez-le régulièrement en vous demandant :

• Y-a-t-il de la vie à l'intérieur ? (présence de micro-organismes, champignons, insectes).

- . Des araignées, des vers de fumier, des larves de cétoine ► Bon signe, le compostage fonctionne bien.
- . Des fourmis, des cloportes ► Compost trop sec, il faut l'arroser, mais ce n'est pas grave.
- . Des mouches, des moucheron ► Les apports d'épluchures, restes de repas n'ont pas été recouverts de matières sèches. Bien mélanger et ajouter de la matière sèche sur le dessus.

• Quelle odeur s'en échappe ?

- Odeur de sous-bois : tout va bien.
- Odeur désagréable : trop de matière humide. Il faut aérer et mélanger le compost avec de la matière sèche (broyat, feuilles).

Utiliser le compost

- Compost de 3/6 mois, encore peu décomposé ► à épandre sur le potager et les massifs de façon à continuer sa maturation et rendre toutes ses qualités à la terre.
- Compost de 9 mois, bien décomposé et qui sent le terreau ► à utiliser pour les plantations en mélange avec de la terre.

